BMA/ WG

PRASG2CG

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2019 – 473 DU 30 OCTOBRE 2019

portant nomination de madame **Alimatou BADAROU** en qualité de Directrice générale du Conseil national des Chargeurs du Bénin.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

CHEF DE L'ÉTAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;

vu le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;

vu le décret n° 2016-418 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Infrastructures et des Transports ;

sur proposition du Ministre des Infrastructures et des Transports,

le Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 30 octobre 2019,

DÉCRÈTE

Article premier

Madame **Alimatou BADAROU** est nommée Directrice générale du Conseil national des Chargeurs du Bénin.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge les dispositions du décret n° 2017-578 du 13 décembre 2017 portant nomination du Directeur général du Conseil national des Chargeurs du Bénin.

Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 30 octobre 2019

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON.-

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,

Romuald WADAGNI

Ministre des Infrastructures
et des Transports,

Hervé Yves HEHOMEY

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MIT 2 ; MEF 2 ; AUTRES MINISTERES 22 ; SGG 4 ; INTERESSEE 1 ; JORB 1.